
**Concours de personnels enseignants du second degré –
Rapport de jury**

Session 2010

**CONCOURS D'ACCÈS AU CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL
(CAPLP et CAFEP – CAPLP)**

**SECTION
COMPTABILITÉ ET BUREAUTIQUE**

CONCOURS EXTERNE

**Rapport de jury présenté par Monsieur Jean-Claude BILLIET
Président de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents
de jury**

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Épreuves écrites d'admissibilité

1. Épreuve technique
2. Composition sur un sujet d'économie d'entreprise

Épreuves orales d'admission

1. Épreuve portant sur les problèmes économiques généraux
2. Entretien sur la gestion comptable et les outils de gestion
3. Épreuve sur dossier

Sujets des épreuves d'admissibilité

1. Épreuve technique
2. Composition sur un sujet d'économie d'entreprise

Sujets des épreuves d'admission

1. Épreuve portant sur les problèmes économiques généraux
2. Entretien sur la gestion comptable et les outils de gestion

COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT

M. BILLIET Jean Claude, Inspecteur général de l'éducation nationale

VICE-PRÉSIDENT

Mme SEVESTRE Nadège, IEN de l'académie de NANTES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mme BREMER Françoise, IEN de l'académie de CRÉTEIL

DIRECTOIRE

M. BERTON Philippe, IEN de l'académie de POITIERS

M. RICCI Alain, IEN de l'académie de CRÉTEIL

MEMBRES

CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ACADÉMIE D'ORIGINE
M.	ARMOUGOM	Eddy	CRÉTEIL
Mme	BENYAKHLEF	Maryline	VERSAILLES
M.	BESSIERE	Stéphane	GRENOBLE
M.	BLANCHETEAU	Pierre	MONTPELLIER
M.	BOURGEOIS	Fabrice	REIMS
Mme	BOUTROIS	Lydia	VERSAILLES
Mme	BOUVET	Edith	BESANCON
M.	CAMUS	Pascal	LILLE
M.	CERDAN	Jean-Paul	LILLE
M.	CHAUDIERE	Dario	CLERMONT-FERRAND
Mme	CHEVALIER	Henriette	LIMOGES
Mme	COLLEONY	Mireille	ROUEN
Mme	COUDRIN	Martine	RENNES
Mme	COULEAU	Anne-Lise	NICE
Mme	COUSIN	Antoinette	BORDEAUX
M.	COVIN	Dominique	NANTES
M.	CRETON	Arnaud	CAEN
Mme	CUNY	Gismonde	NANCY-METZ
M.	DELZENNE	Nicolas	LILLE
M.	DERICAULT	Stéphane	AMIENS
Mme	DUONG-LARMET	Bich Tram	AMIENS
Mme	DUTREY	Sandrine	TOULOUSE
Mme	GIRE	Dolores	LIMOGES
Mme	GODEFROY-JALLAIS	Catherine	POITIERS
M.	GONDRY	Bernard	MONTPELLIER
M.	GUENNOG	Albert	AMIENS
Mme	GUERIN	Béatrice	AIX MARSEILLE
Mme	GY	Florence	DIJON
M.	HARTMANN	Bertrand	NANCY-METZ
M.	HERZOG	Pierre	STRASBOURG
Mme	JOUBERT	Sylvie	NANTES
M.	LAUNAY	Cédric	CAEN

M.	LAUPIES	Patrick	AIX-MARSEILLE
M.	LE COCQ	Hugues	ORLÉANS TOURS
Mme	LEMERCIER	Laure	BESANCON
M.	LEON	Yannick	ROUEN
M.	LEPOLARD	Didier	PARIS
M.	LOURDAULT	Marc	REIMS
M.	MARTIN	Philippe	AMIENS
Mme	MESSIER	Sylvie	ROUEN
Mme	MICHEL-PELLIZON	Annick	BESANCON
M.	MINIER	Jean Philippe	LYON
M.	MITILIAN	Gregory	CRÉTEIL
Mme	ORFILA	Sabine	MONTPELLIER
Mme	PELLISSON	Nathalie	LYON
M.	POLI	Jean-Jacques	NANCY-METZ
Mme	POLIDORI	Natacha	CRÉTEIL
Mme	RAMEAU	Sandrine	DIJON
Mme	REISACHER	Carine	STRASBOURG
Mme	RIVault	Nathalie	POITIERS
M.	ROUX	Gilles	CLERMONT-FERRAND
Mme	SCHUCHARD	Catherine	DIJON
Mme	STIEVET	Joelle	AMIENS
Mme	VALASTRO	Anne	MONTPELLIER
M.	VIVIER	Sébastien	POITIERS
Mme	WIDHEN	Dorothee	LILLE

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat)

1 - STATISTIQUES DU CONCOURS EXTERNE ET DU CAFEP

	CAPLP EXTERNE						CAFEP-CAPLP					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de postes mis au concours	98	66	66	62	62	52	10	8	8	5	2	10
Nombre de candidats inscrits	1674	1550	1155	803	677	753	241	192	152	132	98	106
Nombre de candidats présents (aux deux épreuves)	854	717	453	291	296	291	127	89	55	54	42	40
Nombre de candidats admissibles	246	165	164	140	134	130	25	20	17	12	5	23
Nombre de candidats admis	90	65	66	62	62	52	10	8	8	5	2	10
Nombre de candidats inscrits sur la liste complémentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne du dernier admissible (sur 20)	8,36	8,36	8,10	6,70	7,04	7,26	9,72	8,88	8,12	8,36	10,72	7,21
Moyenne du premier admis (sur 20)	14,08	15,85	16,64	15,03	14,97	16,04	14,19	13,06	15,38	14,94	13,50	14,21
Moyenne du dernier admis (sur 20)	9,77	10,09	10,72	9,07	9,27	10,04	11,18	9,83	10,69	10,4	11,61	9,82

2 – OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES CONCOURS

L'année 2010 marque un tournant en matière de modalités de recrutement de professeurs de lycée professionnel : c'est en effet à compter de la session 2011 que les titulaires d'un master se présenteront au nouveau concours externe, dont la maquette a été rénovée pour tenir compte de l'élévation du niveau universitaire des candidats.

La session 2010 du concours externe, dans la spécialité « Comptabilité-bureautique », en tant que dernière du genre, fournit donc l'occasion de s'interroger, notamment sur les caractéristiques du vivier actuel de recrutement ainsi que sur le niveau des candidats. Elle permet également de dresser le bilan global du fonctionnement des deux concours : public et privé.

Au cours des 4 dernières années, 3388 candidats se sont inscrits au concours public et 488 au concours privé. Pour autant, le vivier réel est bien inférieur à ces volumes, d'une part en raison de la réinscription de certains candidats à plusieurs sessions, et d'autre part en raison de la très forte érosion observée entre l'inscription et la fin des épreuves. Cette déperdition peut dépasser les 60 pour cent, comme cette année où, sur les 753 candidats inscrits au concours public, seuls 291 se sont présentés aux deux épreuves écrites (40 sur 106 au concours privé).

Le vivier réel de candidats, toutes choses égales par ailleurs, est donc beaucoup plus restreint qu'il n'y paraît et il y a tout lieu de craindre que l'exigence d'un niveau supérieur d'études universitaires à la session 2011 ait, du moins dans un premier temps, un effet négatif sur ce vivier.

Lors de ces quatre années, le jury a eu la satisfaction de pourvoir tous les postes mis aux concours (au total 242 pour le public et 25 pour le privé), soit 267 nouveaux professeurs qui ont rejoint, en principe, des établissements dispensant des formations professionnelles du secteur tertiaire. Les résultats d'ensemble obtenus par ces candidats sont globalement corrects, avec une petite frayeur pour la session 2008 où le jury a été conduit à baisser la barre d'admission à 6,70 afin de pourvoir le 62^{me} poste du concours public.

C'est d'ailleurs avec une profonde satisfaction que le jury a observé, cette année, une nette amélioration du niveau des candidats par rapport aux deux sessions précédentes.

Si ce constat permet peut-être de nuancer le propos pessimiste tenu précédemment en matière de vivier de recrutement, une étude plus fine des statistiques des candidats reçus aux deux dernières sessions, tous concours confondus, montre qu'un tiers seulement des admis est titulaire d'un diplôme universitaire égal ou supérieur au master 1. Par ailleurs, le taux de candidats recrutés au titre de leur expérience professionnelle en entreprise est passé durablement sous la barre des 10 pour cent, ce qui est réellement dommage car ces enseignants possèdent un vécu professionnel toujours très apprécié des élèves.

Il semble donc bien que le recrutement de professeurs qualifiés, dans le domaine de la comptabilité et de la bureautique, reste fragile et qu'il sera indispensable de porter une attention toute particulière aux questions d'adéquation entre le potentiel de la formation universitaire, le nombre de postes mis au concours, le niveau d'exigence du futur concours et les capacités d'accueil des académies. Il apparaît en effet, sur ce dernier point, que certaines académies ont saturé leurs besoins en professeurs de comptabilité-bureautique, compte tenu de la diminution tendancielle du nombre de sections de baccalauréat professionnel « Comptabilité ».

C'est dire à quel point la question de la gestion des ressources humaines sera au cœur des problématiques de recrutement des personnels d'enseignement des lycées professionnels au cours des prochaines années.

Il n'en reste pas moins que la réussite à un tel concours reste fondamentalement liée à la qualité de la préparation suivie par le candidat ainsi qu'à l'intérêt qu'il porte aux questions didactiques et pédagogiques. Autant de capacités qui seront valorisées dans les nouvelles épreuves du concours qui portent l'accent sur la mise en œuvre de connaissances et de compétences dans le contexte particulier des classes menant aux diplômes de la voie professionnelle, notamment dans le domaine de la comptabilité et de la bureautique.

Pour autant, même si le concours change en 2011, les futurs candidats devraient trouver dans les pages qui suivent des observations et des conseils qui restent tout à fait d'actualité car, même si les modalités de recrutement évoluent, l'objectif reste bien le même : recruter des professeurs compétents qui sauront emmener les élèves sur la voie de la réussite et de l'épanouissement, au moyen d'une formation professionnelle de qualité.

En guise de conclusion, je voudrais adresser mes remerciements les plus chaleureux à celles et à ceux qui m'ont accompagné au cours de ces quatre années de présidence : qu'il s'agisse des collègues inspecteurs, des enseignants agrégés, certifiés ou PLP, des équipes de direction et des personnels des établissements qui nous ont accueillis pour les corrections des épreuves écrites et les interrogations orales et enfin, des équipes de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale ; c'est grâce à leur professionnalisme et à leur dévouement sans faille que nous croyons avoir été en mesure de recruter des professeurs qui sauront mettre leurs compétences au profit des élèves qui leur seront confiés.

Jean-Claude BILLIET
Inspecteur général de l'éducation nationale

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. ÉPREUVE TECHNIQUE (Durée 5 heures ; coefficient 6)

L'épreuve consiste à étudier des situations pratiques caractéristiques de la spécialité. Les informations à traiter relèvent de l'ensemble des disciplines couvertes par cette spécialité (économiques, juridiques et techniques). Il est demandé au candidat d'analyser une ou des situation(s), d'identifier des problématiques, et de proposer des solutions mettant en œuvre des techniques appropriées et notamment des technologies nouvelles.

I/ Présentation des résultats

Répartition des notes

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	110	94	52	46	34	6
Pourcentage	32	28	15	13	10	2

Moyenne générale	7,15	Meilleure note :	16,2
------------------	------	------------------	------

Moyenne des sessions précédentes :

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Moyenne	7,60	5,85	6,96	5,77	7,04

La moyenne des copies est en légère hausse par rapport à 2009. Les notes supérieures à la moyenne (7,15/20) représentent 45 % des copies (soit 145 copies).

Cependant ce qui reste préoccupant :

- 32 % des copies (soit 110/342) ont une note inférieure à 5/20,
- la part de copies ayant une note supérieure ou égale à 12 est faible (11,7 %).

II/ Observations

II.1 Observations sur la forme

La présentation des réponses sur un certain nombre de copies ne permet pas de repérer clairement les différentes questions traitées.

Les résultats de calculs complexes ne sont pas systématiquement expliqués distinctement. Les libellés des écritures sont approximatifs voire inexistantes.

II.2 Observations sur le fond

Le sujet de la session 2010 comportait 4 parties :

- comptabilité générale,
- gestion sociale,
- gestion prévisionnelle,
- traitement de l'information.

Partie 1 : Comptabilité générale

Cette partie comprend deux sous-dossiers : opérations courantes et acquisition/amortissement d'une immobilisation.

Dans l'ensemble, l'enregistrement des opérations courantes a été correctement traité. Cependant, certaines copies présentaient de graves lacunes dans la maîtrise des principes comptables fondamentaux.

Partie 2 : Gestion sociale

Cette partie comprend deux sous-dossiers : Traitement des salaires/Gestion des congés payés et Analyse de l'évolution de la masse salariale.

Un certain manque de rigueur a pu être constaté dans l'enregistrement comptable des écritures relatives à la paie. Le dossier portant sur l'étude de la masse salariale n'a souvent été traité que partiellement.

Partie 3 : Gestion prévisionnelle.

Cette partie comprend deux sous-dossiers : Comptabilité de gestion et Étude de la rentabilité d'un projet d'investissement.

Dans l'ensemble, seul le premier dossier a été correctement traité à l'exception du calcul du coût marginal. Des lacunes importantes ont pu être constatées dans le traitement du second dossier (étude de rentabilité) lorsque celui-ci était abordé.

Partie 4 : Traitement de l'information.

Cette partie comprend trois sous-dossiers : Analyse d'un modèle conceptuel des données, Utilisation d'un tableur et Création d'un réseau extranet.

Globalement, cette partie a été traitée par peu de candidats. Dans le premier dossier, seule la première requête a été correctement réalisée. La rédaction de la formule à implanter sous tableur manquait de rigueur et de formalisme. Les réponses aux questions du troisième dossier reflétaient des connaissances trop superficielles et approximatives.

III/ Conseils aux candidats

Compte tenu de ces constats, le jury recommande aux candidats de tenir compte des conseils, constats d'ailleurs déjà formulés dans les rapports de jury des précédentes sessions. Il rappelle qu'une lecture attentive du sujet est indispensable.

III.1 Conseils sur la forme

Le jury recommande aux candidats :

- d'apporter un soin particulier à la présentation et à la rédaction de la copie : respecter les consignes de présentation (une copie séparée pour chaque partie traitée), améliorer la lisibilité de la copie (sauts de ligne, paragraphes distincts, ...). Le soin est pris en compte dans l'évaluation,
- de porter une attention particulière à l'expression écrite et à l'orthographe, souvent négligées,
- de privilégier la présentation des enregistrements comptables sous forme de bordereau d'imputation en lieu et place d'un journal classique pour éviter toute source de perte de temps (recopie systématique des libellés des comptes) ; la présentation des écritures comptables sous la forme de comptes schématiques est à proscrire,
- de préciser distinctement le numéro de la question traitée sans recopier systématiquement son intitulé,
- d'utiliser une présentation sous forme de tableau chaque fois que la question l'exige mais aussi chaque fois que la lisibilité peut s'en trouver améliorée,
- de respecter les normes de présentation lorsque la question l'exige (rédaction d'une note, tableaux d'amortissement...),
- de disposer d'une calculatrice permettant les calculs financiers et d'en maîtriser l'utilisation.

III.2 Conseils sur le fond

Le jury recommande aux candidats de :

- s'informer du nouveau programme du concours,
- lire les rapports de jury afin de connaître les attentes spécifiques au concours,
- se procurer les annales pour mieux appréhender le niveau d'exigence du concours,
- s'investir dans la préparation du concours : maîtriser les 10 processus du programme de BTS Comptabilité et gestion des organisations, le programme d'économie et droit, de management des entreprises.
- préparer et maîtriser la totalité des champs disciplinaires,
- veiller à l'actualisation des connaissances surtout en fiscalité,
- prendre l'habitude de lire la presse spécialisée (fiscale, informatique, comptable, « managériale »),
- lire attentivement et complètement le sujet avant de commencer à rédiger,
- se montrer rigoureux dans la justification des calculs,
- structurer son argumentation en utilisant un langage professionnel,
- vérifier la cohérence et la justesse des écritures et des résultats donnés : équilibre d'une écriture, respect des données décimales (éviter des arrondis abusifs), vraisemblance des résultats, ...
- s'entraîner à gérer le temps de l'épreuve et traiter (même partiellement) l'ensemble des parties du sujet.

Les travaux réalisés par chaque candidat doivent être significatifs des compétences attendues de futurs enseignants en économie et gestion, section comptabilité-bureautique, à savoir :

- être capable de mobiliser l'ensemble des connaissances de la discipline,
- exposer de façon claire et rigoureuse un raisonnement, une méthode, un résultat,
- aller à l'essentiel.

En conclusion, la réussite à cette épreuve impose à chacun une sérieuse préparation. Celle-ci apparaît être clairement l'une des clefs essentielles pour réussir.

2. COMPOSITION SUR UN SUJET D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

(Durée 3 heures ; coefficient 4)

Le sujet est accompagné d'éléments de documentation.

L'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à tirer parti des documents, à mobiliser ses connaissances et à exploiter son expérience personnelle en matière de relation avec des entreprises. Elle permet également d'apprécier la clarté et la rigueur du raisonnement du candidat ainsi que la qualité de son expression écrite.

I / Présentation des résultats

NOTES	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Effectifs	86	123	43	46	28	5
%	26	37	13	14	8	2

Moyenne générale	6,95	Meilleure note :	16
------------------	------	------------------	----

Moyenne des sessions précédentes :

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Moyenne	6,28	6,37	6,96	8,01	6,13

La moyenne générale est légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Le nombre de candidats présents (331) est comparable à celui de 2009 (338). Il est à noter que près des deux tiers des candidats ont une note inférieure à 8.

II / Observations

II.1 Observations sur la forme

Le jury regrette que la méthodologie de la dissertation ne soit pas acquise par une majorité de candidats. L'introduction est souvent incomplète : absence de définitions, de problématique ou d'annonce du plan. De nombreux devoirs ne sont pas conclus.

Un nombre important de copies révèle des difficultés d'expression et une absence de maîtrise de l'orthographe. La maîtrise de la langue française est un préalable indispensable à la réussite à un concours de recrutement de professeurs.

II.2 Observations sur le fond

Le sujet portait sur les spécificités du management en temps de crise, notamment au niveau de la gestion des ressources humaines.

Lorsque la problématique est évoquée, elle est souvent développée de manière superficielle. Les notions de base ne sont pas acquises, les termes du sujet sont rarement définis et les références théoriques sont pauvres ou non reliées au sujet. Dissserter ne consiste ni à réciter le cours ni à paraphraser les annexes.

Des candidats se satisfont de poncifs et de verbiage autour du sujet. L'absence de recul de certains candidats par rapport à l'actualité est fréquente. De manière générale, les copies révèlent un manque d'analyse et d'argumentation.

III / Conseils aux candidats

Pour la session 2011, les candidats doivent se référer à la nouvelle définition des épreuves du concours. Il convient de maîtriser le socle minimal de connaissances qui y correspond.

Un suivi régulier de l'actualité peut permettre au candidat de développer sa culture économique et juridique et d'acquérir le recul nécessaire à la compréhension du sujet.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

1. ÉPREUVE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

(Durée 30 minutes après une préparation d'une heure ; coefficient 3)

Selon les textes en vigueur, l'épreuve « a pour but d'apprécier la capacité du candidat à analyser les phénomènes et problèmes économiques généraux, à les exposer avec clarté en utilisant correctement les concepts et mécanismes fondamentaux. Sa culture économique doit lui permettre de récuser les idées simplistes et de faire preuve d'esprit critique constructif »

Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion, ce qui a été le cas pour l'ensemble des sujets proposés lors de cette session.

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés : 132

Notes	N < 5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N < 15	N ≥ 15
Nombre de candidats	23	34	15	17	16	27
Pourcentage	17,4%	25,76%	11,56%	12,88%	12,12%	20,45%

Moyenne générale	9,43
Note la plus haute	20
Note la plus basse	2

II/ Observations

La moyenne a progressé d'un point par rapport à la session 2009. Les attentes de l'épreuve sont bien comprises des candidats. Plus de 45 % des candidats ont une note supérieure à 10. On note une forte progression des très bonnes prestations (pour rappel : 8,7 % des notes > 15 en 2009 contre 20,45 % cette année).

Autre point positif : la part des notes inférieures à 5 passe de 22% à 17,4%.

II.1 Observations sur le fond

La session 2010 a mis en évidence de **réels progrès** en matière de **structuration des exposés**, de **mobilisation de références** théoriques et de concepts économiques. Le jury a également apprécié l'effort d'ouverture de certains candidats lors de la conclusion.

Cependant, le jury a également relevé quelques points à améliorer tels que :

- une meilleure appropriation des tenants et aboutissants des différentes théories économiques,
- un raisonnement économique mieux construit,
- des connaissances factuelles à approfondir,
- la justification théorique systématique des affirmations avancées.

II.2 Observations sur la forme

Pour rappel, l'oral d'une durée de 30 minutes se déroule en deux temps, tout d'abord un exposé de 10 minutes au cours duquel le candidat présente le fruit de sa réflexion sur un sujet donné puis un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes.

Les observations des années antérieures restent d'actualité pour la session 2010. En effet, il a été relevé que de nombreux candidats présentent un **exposé trop court** (environ 5 minutes). De même, le jury aurait apprécié un **plus grand dynamisme et une plus grande conviction** dans les propos de la part de certains candidats.

III/ Conseils aux candidats

Comme toute préparation à un concours ou examen, il convient de se renseigner sur les modalités des différentes épreuves et de se préparer en conséquence d'autant plus que la nature de cette épreuve est redéfinie pour la prochaine session.

Avant l'épreuve :

- actualiser ses connaissances dans le domaine social, politique et économique ne suffit pas. Il faut être en mesure de **mettre en perspective les faits d'actualité** avec les théories fondamentales exploitées dans le cadre du référentiel des sections de techniciens supérieurs (STS) tertiaires,
- construire au préalable **une problématique** afin **d'établir un plan cohérent** permettant de traiter le sujet ou le thème proposé,
- veiller à proposer un **contenu cohérent** par rapport au plan annoncé dans l'introduction,
- considérer que l'annexe jointe au sujet constitue une aide à la disposition des candidats qui restent libres de l'exploiter ou non,
- porter un **regard critique** sur les faits.

Lors de l'épreuve :

En ce qui concerne l'exposé, il est attendu :

- une **définition rigoureuse** des **termes clés** du sujet (et uniquement ceux-là) ; c'est un préalable indispensable à une formulation correcte de la problématique,
- une **prise de recul** par rapport à des notes rédigées,
- l'utilisation d'un **registre de langage approprié** au métier d'enseignant et une attitude convenable vis-à-vis des membres du jury,
- du **dynamisme et de la conviction** de la part du candidat,
- une **posture** différente d'un candidat récitant un cours ou paraphasant l'annexe proposée.

En ce qui concerne l'entretien, il est recommandé au candidat :

- d'écouter les questions,
- de ne pas se sentir destabilisé par des questions auxquelles il ne s'attendait pas ; en effet, le questionnement peut s'étendre sur des sujets connexes,
- de garder une concentration tout au long de l'entretien,
- de s'abstenir d'interroger les membres du jury quant à la qualité de sa prestation orale ou d'attendre une approbation à ses réponses.

2. ENTRETIEN SUR LA GESTION COMPTABLE ET LES OUTILS DE GESTION

(Durée 30 minutes après une préparation de 30 minutes ; coefficient 3)

Selon les textes en vigueur, l'épreuve « doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exposer des idées, à défendre son point de vue à partir des questions qui lui sont posées. Le jury appréciera particulièrement la réflexion du candidat sur l'évolution des organisations (système d'information et de communication), sur la transformation des qualifications dans le secteur tertiaire ».

L'entretien porte sur un thème en rapport avec la spécialité, en l'occurrence comptabilité et bureautique. Un document peut être fourni au candidat comme support de réflexion, ce qui a été le cas pour l'ensemble des sujets proposés lors de cette session.

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés : 134

Notes	n<5	5<=n<8	8<=n<10	10<=n<12	12<=n<15	n>=15
Nombre de candidats	16	30	19	14	20	35
Pourcentage	11,9	22,4	14,2	10,5	14,9	26,1

Moyenne générale	10,38
Note la plus haute	20
Note la plus basse	3

La moyenne d'ensemble des candidats est légèrement supérieure à celle de la session précédente qui s'établissait à 10,32. Le pourcentage de notes inférieures à la moyenne est en légère augmentation puisqu'il représente 48,5 % contre 43,5 % l'année précédente. Le niveau et la qualité des prestations fournies restent hétérogènes.

II/ Observations

Le jury a observé, comme l'an dernier, une réelle préparation des candidats à l'exercice de l'exposé des dix premières minutes. D'une manière générale les candidats respectent la forme de l'exposé en prenant soin d'annoncer un plan.

Dans la majorité des cas, les candidats font preuve **d'écoute**. Leur présentation correspond aux attentes du jury et reste conforme à celle attendue d'un futur enseignant.

En revanche, des carences demeurent perceptibles :

- Certaines expressions employées relèvent d'un registre de langage inapproprié au vocabulaire de la discipline. La confusion entre deux notions proches et complémentaires est souvent constatée. Cette **méconnaissance de la terminologie comptable** pénalise à la fois l'analyse et la prise de recul vis à vis du sujet posé.
- L'absence de conviction nuit à la prestation orale. L'attitude, le savoir-être conditionnent également la réussite de l'épreuve. Ainsi, la communication (verbale et non verbale) occupe une place importante dans ce type d'épreuve.
- Les annexes fournies ont été mieux exploitées que l'année précédente mais certains candidats se sont laissé « enfermer » par leur contenu. **La paraphrase ne constitue pas une utilisation pertinente de la documentation.**
- Les réponses apportées par une partie des candidats aux questions du jury révèlent un manque de connaissances de certains concepts fondamentaux de gestion. Les réponses demeurent trop souvent imprécises, les définitions et les modes de calcul ne sont pas connus avec exactitude. Certains candidats éprouvent des **difficultés à expliquer simplement les notions de base**. Un réel effort de clarté dans la formulation des réponses est nécessaire.

III/ Conseils aux candidats

Pour la préparation du concours

Lors de sa préparation, le candidat se doit d'aborder **tous les aspects de la gestion** (comptabilité générale, contrôle de gestion, gestion financière, fiscalité, TICE, etc.) et éviter toute spécialisation excessive. Il importe de mener un travail d'approfondissement visant une approche transversale des différents domaines étudiés.

Les éléments contenus dans **le référentiel du BTS CGO constituent un socle minimum** de connaissances. Au-delà de la parfaite maîtrise des concepts de base, préalable indispensable, le candidat doit être capable de montrer l'intérêt et les limites des outils de gestion présentés.

Les concepts doivent donc être analysés et le candidat doit connaître les modalités de leur mise en œuvre au sein des organisations, être en mesure de les exposer avec un souci d'objectivité en évitant d'afficher ses convictions politico-économiques lors de l'entretien.

Pour cela, il convient d'**actualiser régulièrement les connaissances techniques**, de comprendre leurs enjeux et leurs conséquences sur les pratiques comptables. Il est conseillé aux candidats d'utiliser non seulement les manuels de niveau BTS récents mais également les ouvrages préparant au DCG ainsi que de suivre l'actualité comptable et juridique.

Avant l'épreuve :

C'est une étape importante à aborder avec méthode. Il convient, dans un premier temps, de définir avec précision les termes du sujet, puis, à partir de la lecture des annexes et de ses propres connaissances, de dresser la liste des concepts à développer.

Ce travail permet de **construire une problématique et un plan**. Les différentes idées sont notées puis réparties et ordonnées dans les différentes parties du plan.

Cette seconde étape est l'occasion d'éliminer les développements qui pourraient apparaître comme étant hors sujet.

Il est conseillé :

- de noter les éléments essentiels de l'introduction (définition des termes et mots clés, annonce de la problématique et du plan) et de chaque partie sur des feuilles différentes numérotées pour faciliter la gestion de la prestation orale,
- d'éviter de rédiger l'intégralité de l'exposé (maîtrise de la gestion du temps de préparation),
- de schématiser l'enchaînement des idées pour **éviter la lecture des notes lors de l'exposé**.

Lors de l'épreuve

- L'épreuve, d'une durée totale de 30 minutes, se déroule en deux temps : un exposé d'une durée maximale de 10 minutes suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes.
- L'exposé permet de présenter le traitement du sujet de façon **dynamique**, dans un registre de langage soutenu et avec un vocabulaire précis. **Ne pas hésiter à expliquer de façon simple (et non simpliste) et logique un propos** : le candidat pense, à tort parfois, que le jury attend de lui une réponse complexe et cherche de lui-même la complication. Il convient de respecter le temps imparti et de se détacher de ses notes qui ne constituent qu'un support.
- Lors de l'entretien, des réponses argumentées sont attendues. Le recours à des exemples chiffrés (avec ou sans tableau) peut aider dans la clarté du raisonnement. **Le candidat ne doit pas hésiter à schématiser ou illustrer son propos**.
- Le candidat doit montrer qu'au-delà de ses connaissances il est capable de bâtir une réflexion structurée en utilisant à bon escient le vocabulaire de la discipline. **Il doit s'attendre à des questions connexes voire interdisciplinaires allant au-delà du sujet proposé**.
- **Le profil des candidats permet d'enrichir l'entretien**. Ainsi, un candidat ayant un vécu professionnel peut utiliser ses acquis pour illustrer son propos sans toutefois limiter l'exposé, exclusivement, à une pratique d'entreprise.

3. ÉPREUVE SUR DOSSIER

(Durée 45 minutes - dont exposé de 15 minutes maximum - après une préparation d'une heure ; coefficient 4)

L'épreuve consiste dans la présentation par le candidat du dossier qu'il a préparé et qu'il met à disposition du jury lors de l'épreuve. Cette présentation est suivie d'un entretien.

D'après les textes en vigueur, l'épreuve « vise à vérifier l'aptitude du candidat à » :

- présenter son dossier au moyen d'un exposé structuré,
- analyser une situation en liaison avec l'enseignement de la spécialité choisie au concours,
- proposer l'utilisation de moyens d'enseignement adaptés, notamment informatiques, télématiques, audiovisuels,
- identifier des problèmes d'enseignement, préciser des conditions de réussite pour un public visé.

Le dossier (de 20 pages maximum, annexes comprises) est réalisé à partir d'une situation empruntée à l'entreprise ou à partir de l'expérience professionnelle du candidat et doit préciser son mode d'exploitation dans l'enseignement de la discipline en fonction de la spécialité choisie au concours (définition des objectifs, des contenus visés, des types d'activités, prolongements disciplinaires éventuels).

Le jury apprécie les qualités d'analyse du candidat, sa capacité à communiquer, la rigueur et la structure de l'exposé, la pertinence des réponses aux questions posées, la perception de l'enseignement dans la spécialité (ses finalités, ses contenus, son évolution).

I/ Présentation des résultats

Nombre de candidats interrogés :

Notes	$n < 5$	$5 \leq n < 8$	$8 \leq n < 10$	$10 \leq n < 12$	$12 \leq n < 15$	$n \geq 15$
Nombre de candidats	15	25	18	11	32	32
Pourcentage	11.28	18.80	13.53	8.27	24.06	24.06

Moyenne générale	10.53
Note la plus haute	19
Note la plus basse	1

II/ Observations

La majorité des dossiers correspondent aux exigences et aux attentes de l'épreuve cependant certains dossiers sont encore mal structurés.

En général l'exposé oral est bien organisé et le temps de présentation respecté.

Toutefois, quelques candidats ne se détachent pas suffisamment de leur dossier et se contentent de le lire.

Le jury a pu constater, pour certains d'entre eux, des insuffisances à savoir :

- l'absence de présentation du **cursus personnel et professionnel** de certains candidats,
- des dossiers qui ne prennent pas leur source dans une expérience professionnelle et qui proposent une **transposition didactique peu vraisemblable**,
- une **réflexion pédagogique** inadaptée au **public visé** avec des documents d'information fournis qui ne sont pas exploitables par les élèves,
- une utilisation des **ressources logicielles** peu professionnelle,
- des sujets et des **supports pédagogiques** peu variés,
- **une méconnaissance de l'institution**,
- **une réelle méconnaissance du profil des élèves de la voie professionnelle**.

III/ Conseils aux candidats

Le jury rappelle que les candidats doivent s'informer sur les nouvelles modalités des épreuves de la session 2011 qui doivent faire l'objet d'une préparation sérieuse.

Concernant la session 2010.

Le dossier :

Présenté avec soin, sans fautes d'orthographe, il s'appuie sur des documents professionnels obligatoirement présentés, actualisés, utiles et pertinents quant au thème développé. Leur simplification, s'il y a lieu, sera pédagogiquement justifiée. La cohérence des informations chiffrées sera respectée. Le candidat doit proposer une démarche, des activités adaptées au public visé sans dénaturer la situation professionnelle. Une réflexion sera engagée sur le questionnement à destination des élèves. Attention de ne pas confondre les pré-requis avec les simples rappels qui permettent d'aborder la nouvelle séance.

L'exposé :

Il doit être structuré et respecter le temps prévu, soit 15 minutes. Le candidat se présente brièvement et s'en tient à une présentation professionnelle concise et pertinente. L'exposé ne se résume pas à une récitation linéaire du dossier. Après une présentation courte de la situation d'entreprise, le candidat entre rapidement dans la transposition didactique. Les objectifs doivent être clairement exprimés et le public concerné précisé. La communication orale adaptée à ce type d'exercice nécessite un entraînement préalable à l'épreuve.

L'utilisation de l'outil informatique pour la présentation du dossier doit être judicieuse et ne pas consister en une redite du document papier.

L'entretien :

Il est attendu du candidat du dynamisme, de l'assurance, du sens critique sans pour cela être « suffisant ». Le candidat doit être en mesure de se détacher de son dossier ou de ses notes, de justifier ses choix et mettre en avant sa personnalité sans s'enfermer dans des modèles « standard » ou des certitudes surtout lorsqu'il possède une expérience professionnelle en entreprise.

Il semble indispensable que les candidats :

- préparent sérieusement cette épreuve,
- mettent à jour leurs connaissances et leurs documents professionnels,
- contactent différents lycées professionnels afin de connaître leur organisation, leurs exigences, leurs méthodes de travail, les élèves, les spécificités de l'enseignement professionnel,
- étudient les référentiels des diplômes préparés en lycée professionnel (diplôme intermédiaire et baccalauréats professionnels) se renseignent sur les modalités de certification et les périodes de formation en entreprise,
- s'informent sur l'évolution des diplômes de la filière professionnelle ; se renseignent sur les éventuelles disciplines et les sections dans lesquelles ils seraient amenés à enseigner (discipline de l'enseignement professionnel, gestion en section industrielle de lycée professionnel),
- adoptent un savoir-être en adéquation avec le métier d'enseignant,
- se documentent sur le Brevet informatique et internet (B2i) et sur la découverte professionnelle en classe de troisième (option de DP3 et module de DP6),
- développent leur capacité à l'autocritique.

Le jury rappelle enfin que les candidats doivent impérativement s'informer sur les nouvelles modalités des épreuves de la session 2011 du concours.

**SUJET DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU
CONCOURS EXTERNE ET DU CAFEP DU CAPLP
COMPTABILITÉ ET BUREAUTIQUE SESSION 2010**

SESSION 2010

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : COMPTABILITÉ ET BUREAUTIQUE

ÉPREUVE TECHNIQUE

Durée : 5 heures

Calculatrice électronique de poche – y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information, autorisée.

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

SUJET

Le sujet, d'un total de 17 pages, comprend quatre parties indépendantes et des annexes numérotées de 1 à 21.

PREMIÈRE PARTIE : COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	P 3 et 4
Dossier 1 : Opérations courantes	
▪ Annexe 1 : Matières premières	
▪ Annexe 2 : Caractéristiques de l'emprunt	
▪ Annexe 3 : Clients	
▪ Annexe 4 : Risques et litiges	
Dossier 2 : Acquisition et amortissement d'une filieuse pour palettes	
▪ Annexe 5 : Facture du fournisseur Embal SA	
▪ Annexe 6 : Caractéristiques de la filieuse	

DEUXIÈME PARTIE : GESTION SOCIALE	P 5
Dossier 1 – Traitement des salaires et Gestion des congés payés	
▪ Annexe 7 : Extrait du courrier de Mademoiselle Juliette DUBOIS	
▪ Annexe 8 : Données sociales issues de la paie de l'entreprise BBS – décembre 2009	
Dossier 2 – Analyse de l'évolution de la masse salariale	
▪ Annexe 9 : Masses salariales BBS (années 2008 et 2009)	
▪ Annexe 10 : Augmentation de salaires	
▪ Annexe 11 : Prévision d'effectifs pour 2010	

TROISIÈME PARTIE : GESTION PRÉVISIONNELLE	P 6
Dossier 1 : Comptabilité de gestion	
▪ Annexe 12 : Prévisions des produits et charges pour le produit Médina (2010)	
▪ Annexe 13 : Éléments relatifs à la vente de la crème Médina sur le marché autrichien	
Dossier 2 : Étude de la rentabilité d'un projet	
▪ Annexe 14 : Projet d'investissement	
▪ Annexe 15 : Données d'exploitation	
▪ Annexe 16 : Extrait du tableau de calcul de flux	

QUATRIÈME PARTIE : TRAITEMENT DE L'INFORMATION	P 7
Dossier 1 – Analyse du modèle conceptuel des données	
▪ Annexe 17 : Fonctionnement des lignes de production	
▪ Annexe 18 : Maintenance des lignes de production	
▪ Annexe 19 : Extrait du modèle conceptuel des données de l'entreprise BBS	
Dossier 2 – Utilisation d'un tableur	
▪ Annexe 20 : Règles de calcul de la prime qualité	
▪ Annexe 21 : Calcul de la prime qualité (extrait d'un tableur)	
Dossier 3 – Création d'un réseau Extranet	

Il vous est demandé de porter une attention toute particulière à la présentation de votre copie (soin, orthographe, etc.). Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter la date, les numéros, les intitulés des comptes ainsi qu'un libellé.

La société BBS (Bien-être Beauté Santé) est spécialisée dans la production et la commercialisation de produits cosmétiques et de produits à base de plantes. Située à Thonon-les-bains en Haute-Savoie, ses partenaires sont essentiellement français, suisses et italiens. Elle a réalisé un chiffre d'affaires en 2009 de 7 343 000 €. Consciente de l'essor de ses marchés, elle envisage de développer certaines de ses activités.

Vous avez été récemment embauché(e) dans l'entreprise BBS. Compte tenu de vos compétences professionnelles et afin de mieux vous intégrer dans l'entreprise vous êtes chargé(e) de traiter plusieurs dossiers.

L'exercice comptable de l'entreprise coïncide avec l'année civile. Le taux de TVA applicable à l'ensemble des activités est de 19,6 %, le régime d'imposition est le réel normal.

PREMIÈRE PARTIE – COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Dossier 1 - Opérations courantes

Le chef comptable de la société BBS vous demande de traiter les dossiers suivants :

A - Matières premières

La société BBS s'approvisionne principalement auprès de fournisseurs situés en Suisse et en Italie.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 1 :

1.1 Comptabiliser les opérations courantes du mois de novembre 2009.

1.2 Enregistrer le règlement partiel au 15 décembre 2009.

1.3 Enregistrer la (les) écriture(s) nécessaire(s) au 31 décembre 2009. Indiquer le traitement fiscal de celle(s)-ci.

B – Emprunt

La société BBS a contracté un emprunt auprès de son agence bancaire. Les échéances annuelles sont payables à terme échu.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 2 :

2.1 Calculer le montant de l'annuité constante.

2.2 Présenter les deux premières lignes du tableau de remboursement de l'emprunt.

2.3 Comptabiliser les écritures nécessaires au 31 décembre 2009 et au 1^{er} septembre 2010.

2.4 Le financement par endettement peut générer un effet de levier. Expliquer brièvement cette notion.

C – Suivi des créances clients

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 3 :

3.1 Enregistrer les écritures nécessaires au 31 décembre 2009.

3.2 Présenter succinctement deux mesures à mettre en œuvre pour assurer un meilleur recouvrement des créances clients.

D - Risques et litiges

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 4 :

4.1 Définir, en comptabilité, la notion de provision.

4.2 Enregistrer la note d'honoraires.

4.3 Comptabiliser les écritures nécessaires au 31 décembre 2009.

Dossier 2 – Acquisition et amortissement d'une filmeuse pour palettes

Durant l'exercice 2009, la société BBS a acquis une filmeuse pour palettes.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 5 et 6 :

5.1 Enregistrer la facture n°324.

5.2 Présenter les deux premières lignes du plan d'amortissement de la filmeuse en distinguant l'amortissement économique, fiscal et dérogatoire.

5.3 Comptabiliser les écritures nécessaires au 31/12/2009.

5.4 Établir un extrait de bilan au 31/12/2009.

Après votre passage au service comptable, vous êtes amené(e) à traiter deux dossiers afférents à la gestion du personnel.

Dossier 1 – Traitement des salaires et gestion des congés payés

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 7 et 8 :

6.1 Rédiger une note interne d'une quinzaine de lignes destinée à l'ensemble du personnel afin de rappeler les règles relatives au fonctionnement des congés payés pour les points soulevés par Mlle Dubois.

Attention : Votre note sera datée d'aujourd'hui et, pour respecter l'anonymat des copies, vous vous identifierez dans cette note en tant que « stagiaire ».

6.2 Comptabiliser les écritures relatives à la paye du mois de décembre 2009.

6.3 Indiquer les éléments à prendre en compte dans le calcul du coût total des frais de personnel (ce calcul n'est pas demandé).

Dossier 2 – Analyse de l'évolution de la masse salariale

Le développement permanent de l'entreprise BBS la conduit à s'intéresser en détail à sa masse salariale.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 9 à 11 :

7.1 Déterminer la masse salariale de l'année 2009.

7.2 Calculer la masse salariale prévisionnelle pour l'exercice 2010.

TROISIÈME PARTIE - GESTION PRÉVISIONNELLE

La direction commerciale de BBS souhaite développer une nouvelle crème hydratante à l'huile d'argan : La Médina. Vous êtes chargé(e) de réaliser différentes études pour évaluer l'intérêt financier de ce projet.

Dossier 1 – Comptabilité de gestion

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 12 et 13 :

8.1 Présenter un compte de résultat différentiel pour l'année 2010.

8.2 Définir et calculer :

- le seuil de rentabilité en valeur,
- le point mort,
- l'indice de sécurité.

Le service commercial de l'entreprise estime qu'il serait possible d'écouler 5 000 crèmes supplémentaires par an sur le marché autrichien.

8.3 Calculer le coût marginal des 5000 crèmes supplémentaires. En déduire le prix de vente unitaire minimal.

Dossier 2 – Étude de la rentabilité d'un projet

Le développement de la nouvelle crème Médina semble tenir toutes ses promesses. L'entreprise souhaite réaliser une étude de rentabilité (en négligeant le marché autrichien).

Les équipements de production et de conditionnement actuels sont utilisés pour leur capacité totale. Aussi, le développement de la nouvelle crème va nécessiter l'acquisition d'une machine.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 14, 15 et 16 :

9.1 Calculer le montant du besoin de financement d'exploitation sur la période analysée après en avoir précisé la signification.

9.2 Définir la notion de capacité d'autofinancement.

9.3 Reproduire et compléter sur votre copie l'annexe 16 afin de mettre en évidence les flux nets de trésorerie liés au projet (arrondir les calculs à l'euro le plus proche).

9.4 Définir la notion de rentabilité d'un investissement.

9.5 Définir et calculer la valeur actuelle nette et citer deux autres critères permettant d'apprécier la rentabilité économique d'un investissement.

9.6 Conclure sur l'opportunité de cet investissement pour l'entreprise BBS.

QUATRIÈME PARTIE – TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Les bons résultats commerciaux de l'entreprise BBS s'expliquent en partie par la qualité des produits fabriqués qui repose à la fois sur la formation du personnel et sur le soin apporté par l'entreprise à son outil de production.

L'entreprise BBS souhaite optimiser la démarche qualité grâce à l'outil informatique.

Dossier 1 – Analyse du modèle conceptuel des données

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 19 :

10.1 Expliquer la cardinalité entre l'entité « Sous-traitant » et l'association « Maintenir ».

10.2 La réparation d'une ligne de production peut-elle être réalisée en partie en interne et en partie en externe ? Justifier la réponse.

À l'aide des annexes 17 à 19 :

10.3 Rédiger, dans le langage de votre choix, les requêtes permettant :

a) de classer, par ordre croissant des salaires, la liste des ouvriers (nom, prénom, salaire) ;

b) d'afficher une liste comportant le nom des lignes de production, celui des produits fabriqués et la date de fabrication. Cette liste n'affichera que les produits fabriqués en décembre 2009 pour lesquels la quantité produite est supérieure à 1000 unités. Un regroupement par ligne de production doit être effectué.

Dossier 2 – Utilisation d'un tableur

Le responsable des Ressources Humaines souhaite récompenser les ouvriers qui ont obtenu un taux de rejet des produits fabriqués très faible; une prime sera attribuée selon les règles de gestion présentées en annexe 20.

TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 20 et 21 :

11 Écrire la formule à implanter dans la cellule F2 afin d'automatiser le calcul de la prime.

Dossier 3 – Création d'un réseau Extranet

La direction de l'entreprise estime que les informations relatives à la production et à la gestion de la qualité devraient être accessibles à la fois par des membres du personnel mais aussi par les entreprises auprès desquelles BBS sous-traite la maintenance de ses lignes de production.

Le directeur BBS est favorable à la mise en place dans l'entreprise d'un réseau Extranet.

TRAVAIL À FAIRE

12.1 Définir et présenter brièvement les avantages d'un réseau Extranet.

12.2 Exposer les mesures que BBS doit mettre en œuvre pour sécuriser son réseau.

Annexe 1 : Matières premières

a) Facture du fournisseur HANSERM

Hanserm	BBS
Genève	
Suisse	Thonon-les-Bains
Facture 218 du 15/11/2009	
Matières Premières	45 000,00
Remise 10 %	4 500,00
Transport	801,00
Net à Payer	41 301,00
Paiement Facture en francs suisses (CHF) payable : Un tiers au 15/12/2009 Le solde au 15/01/2010	

*Compte de tiers
401 HAN*

Un règlement partiel de la facture est effectué le 15/12/2009, par chèque tiré sur la BNP PARIBAS d'un montant 13 767 francs suisses (CHF).

L'organisation comptable de la société BBS précise que les transactions en devises sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

	15/10/2009	15/11/2009	15/12/2009	31/12/2009
Valeur d'un Euro en CHF	1,560 CHF	1,618 CHF	1,595 CHF	1,584 CHF

b) Facture du fournisseur TRANSPORT INTERNATIONAL

Transport international	BBS
Import/ export	
Lyon	Thonon-les-Bains
Facture 42 11 du 29/11/2009	
Marchandises en provenance de la Suisse	
TVA payée en douane	5 003,09
Droits de douane	163,40
Commission	105,00
TVA à 19.60 % payée sur les débits	20,58
Net à Payer au 05/12/2009 en euros	5 292,07

*Compte de tiers
401 TIL*

c) Facture du fournisseur TRITONE

Tritone	BBS
Strada Socci	Thonon-les-Bains
Roma	FR 265 122 696
Italie	
IT 123 649 451	
Facture 110825 du 28/11/2009	
Matières Premières	11 880,00
Total Hors Taxes	11 880,00
Net à Payer	11 880,00
Facture en euros à payer pour le 15/01/2010	

*Compte de tiers
401 TRI*

Annexe 2 : Caractéristiques de l'emprunt

Montant emprunté : 10 000 €
Date d'emprunt : 1^{er} septembre 2009
Taux nominal : 5,45 %
Durée de l'emprunt : 5 ans
Modalité de remboursement : annuités constantes

Annexe 3 : Clients

a) État des créances douteuses au 31/12/2009

N°	Nom du client	Créances TTC au 01/01/2009	Encaissements durant l'exercice	Dépréciation au 01/01/2009	Dépréciation nécessaire au 31/12/2009
416 HER	Herbes et Nature	777,40	0,00	50 %	-
416 NAT	Nature et Forme	3 037,84	1 794,00	45 %	20 %

b) Client Herbes et Nature

BBS	
Facture 879 Le 21/09/2008	Herbes et Nature
Camomille en vrac TVA 19.60 %	650,00 127,40
Net à payer en euros	777,40
Échéance au 28/09/2008	

Nous avons reçu un certificat d'irrecouvrabilité de la société de recouvrement AC -REC le 20/12/2009 concernant la créance due par Herbes et Nature d'un montant de 777,40 €.

La société AC REC nous informe que les frais d'une procédure judiciaire seraient disproportionnés par rapport au montant des sommes à recouvrer.

D'autre part, nous avons envoyé à ce client un duplicata de facture portant la mention suivante :

« Facture demeurée impayée pour la somme de 650,00 € et pour la somme de 127,40 € de TVA correspondante qui ne peut faire l'objet d'une déduction. » CGI art 272

C) Client Hélios Bio

BBS	
Facture 735 Le 20/11/09	Hélios Bio
Essence de Lavande TVA à 19,60 %	126,00 24,70
Net à payer En euros	150,70
<i>Le paiement a été fait avec un chèque volé. Les références du client sont fausses. La créance doit être classée irrécouvrable. Une plainte a été déposée le 3/12/09</i>	
Payé par chèque le 20/11/09	

Annexe 4 : Risques et litiges

a) Note interne 27

BBS
Note interne N°27
Destinataire : Comptabilité
Objet : Client SIRCA
PJ Extrait de la balance
Monsieur SIRCA a engagé un procès à notre encontre le 15/11/2008 pour livraison non conforme.
Le 15/12/2009 Maître Potier, notre avocat, nous informe que les dommages et intérêts s'élèvent à 492,00 €. Il nous a également fait parvenir sa note d'honoraires.

Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2009			
N° compte	Intitulé	Solde débit	Solde crédit
1511	Provisions pour litiges		954.00

b) Note d'honoraires

Maître POTIER	LYON, le 15/12/2009
Avocat à la cour	Société BBS
Note d'Honoraires	
Affaire Sirca	150,00
TVA 19.60 %	29.40
TTC	179,40 €
En votre aimable règlement TVA acquittée sur les Débits	

Réglé ce jour par chèque N° 1258475

BBS**Note interne N°28****Destinataire :** Comptabilité**Objet :** Sécurité incendie

Le 06 décembre 2009, nous avons eu un contrôle de l'inspection du travail sur nos installations en matière de sécurité. Des anomalies ont été constatées.

Nous pensons être condamnés à payer une amende de 1 500 €.

Annexe 5 : Facture du fournisseur Embal SA

Embal SA	
BBS – Thonon-les-Bains	
Facture n° 324	
Le 12/11/2009	
Filmeuse S170 Diamètre du plateau 150 mm Alimentation 220V 50 Hz Choix de 4 programmes	22 000,00
Frais de transport	1 211,00
Frais d'installation	500,34
Total brut	23 711,34
Escompte de règlement 3 %	- 711,34
Net financier	23 000,00
TVA taux 19.60 %	4 508,00
Acompte versé le 10 octobre 2009	2 000,00
Net à payer en euros	25 508,00
<i>Échéance le 01/12/2009</i>	

Annexe 6 : Caractéristiques de la filmeuse

Date d'acquisition : 12/11/2009

Date de mise en service : 01/12/2009

Valeur résiduelle : 3 000

Le rythme de consommation des avantages économiques attendus est le suivant :

ANNÉES	NOMBRE DE PALETTES EMBALLÉES
2009	10 000
2010	210 000
2011	190 000
2012	90 000

Fiscalement l'amortissement dégressif sera effectué sur 4 ans.

Majoration des coefficients utilisés pour les biens acquis entre le 4/12/2008 et le 31/12/2009

Les coefficients utilisés pour le calcul de l'amortissement dégressif sont portés à : **1,75** lorsque la durée normale d'utilisation est de trois ou quatre ans ; **2,25** lorsque la durée normale d'utilisation est de cinq ou six ans ; **2,75** lorsque cette durée est supérieure à six ans.

Source : D'après § 1101-3 du Précis de fiscalité (www.impots.gouv.fr)

Annexe 7 : Extrait du courrier de Mademoiselle Juliette DUBOIS

(...)

Monsieur,

J'ai été embauchée comme assistante commerciale. Comme c'est mon premier travail, j'aurais aimé avoir quelques éclaircissements sur les congés payés, et notamment sur les points suivants :

- Comment fonctionne le système d'acquisition et de prise de congés payés ?
- Est-ce que je peux prendre tous mes congés en une seule fois ?
- J'ai appris que certains salariés avaient bénéficié de jours de congés supplémentaires à cause du fractionnement de leurs congés payés. Comment fonctionne cette disposition ?

Par avance, je vous remercie de vos réponses et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Juliette DUBOIS

Annexe 8 : Données sociales issues de la paie de l'entreprise BBS – décembre 2009

Salaires et appointements	42 155,81 €
Primes et gratifications	3 852,00 €
Congés payés	2 514,00 €
Avantages en nature (1)	1 250,00 €
Salaires bruts	49 771,81 €

(1) Loyers dus par les salariés mais payés par l'entreprise

Acomptes versés au cours du mois	1 800,00 €
Oppositions sur salaires	1 550,00 €

Cotisations	salariales	patronales
Sécurité Sociale, CRDS & CSG (*)	7 147,19 €	16 783,23 €
ASSEDIC	1 127,48 €	2 453,05 €
Retraite complémentaire non cadre	1 693,66 €	2 535,89 €
Retraite complémentaire cadre	598,50 €	977,97 €
Aide au logement (*)		247,16 €
Versement de transport (*)		544,28 €
Total des cotisations	10 566,83 €	23 541,58 €

(*) Ces cotisations sont dues à l'URSSAF

Annexe 9 : Masses salariales BBS (années 2008 et 2009)

Catégorie professionnelle	Année 2008	Année 2009			
	Effectif	Catégorie professionnelle	Effectif	Salaire brut annuel moyen (€) sur 12 mois	Salaire brut moyen de décembre (€)
Cadres	4	Cadres	4	43 234	3 651
Techniciens	15	Techniciens	17	24 719	2 072
Ouvriers	16	Ouvriers	14	15 744	1 331
Employés	4	Employés	4	17 521	1 478

- Les embauches prévues en 2009 ont été différées et seront effectives en 2010.
- Le salaire moyen de l'année 2009 est calculé sur douze mois.

Annexe 10 : Augmentation de salaires

- Compte tenu des performances de l'entreprise et de l'inflation, les dirigeants de BBS ont prévu d'octroyer une augmentation de salaires dès le 1^{er} mars 2010.
- Cette augmentation serait de 3,5 % et concernerait l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Annexe 11 : Prévision d'effectifs pour 2010

Catégorie professionnelle	Départs à la retraite			Embauches		
	Nombre	Date de départ	Salaire brut de décembre 2009	Nombre	Date d'entrée	Salaire mensuel d'embauche
Techniciens	1	28/02/2010	2 912	4	01/02/2010	1 411
Ouvriers	-	-	-	10	01/02/2010	1 095
Employés	1	28/02/2010	1 782	2	01/02/2010	1 151

Annexe 12 : Prévisions des produits et charges pour le produit Médina (2010) sur le marché national

- Quantités prévisionnelles de 40 000 unités
- Prix de vente prévu : 22 € HT
- Achats de matières premières : 112 000 €
- Charges de personnel : 192 000 €. On estime que 70% de cette somme sera variable et que les 30% restant seront considérées comme des charges fixes.
- Autres charges de structure liées à la production : 395 400 €
- Charges de distribution : on estime ces charges à 12% du chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)
- L'activité de l'entreprise est répartie de façon régulière sur 360 jours par an.

Annexe 13 : Éléments relatifs à la vente de la crème Médina sur le marché autrichien

- Le marché est estimé à 5 000 crèmes par an.
- Charges variables : seules les charges de distribution sont différentes ; on estime ces charges à 20% du Chiffre d'affaires (CA) réalisé sur le marché autrichien, contre 12% sur les autres marchés.
- Charges fixes : on estime que la structure nécessaire à la production des crèmes sur l'ensemble des marchés (y compris le marché autrichien) s'élèvera à 478 000 € par an.
- Compte tenu des investissements, BBS attend un taux de rentabilité minimal, sur le marché autrichien, de 10%.

Annexe 14 : Projet d'investissement

- L'investissement réalisé par l'entreprise est constitué d'une machine qui permettra la fabrication de la Médina et son conditionnement dans une même étape de production. Le prix d'achat HT de cette machine s'élève à 1 032 800 €.
- La machine sera mise en service début janvier 2010
- Le calcul de la rentabilité de cet investissement se fera sur 4 ans car l'effet de mode devrait contribuer à une maturité rapide du marché.
- En raison de l'arrivée sur le marché de très nombreux concurrents, l'exploitation de ce nouvel investissement s'arrêtera à l'issue des 4 années d'exploitation. L'investissement sera revendu à sa valeur nette comptable. On négligera l'incidence de l'impôt.

Annexe 15: Données d'exploitation

Les données relatives à l'exploitation sont les suivantes :

	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires prévisionnel	880 000 €	1 100 000 €	1 320 000 €	1 452 000
Résultat net après impôt	- 53 280 €	+ 119 065 €	+ 261 890 €	+ 269 162 €

- Les activités traditionnelles de l'entreprise sont bénéficiaires. L'entreprise est soumise à un impôt sur les sociétés de 33,1/3 %.
- Le besoin de financement d'exploitation (nécessaire en début de période) lié à l'investissement sera de :
 - o 2010 : estimation à 27 500 € ;
 - o 2011 à 2013 : progression du besoin de financement proportionnelle à celle du chiffre d'affaires.
- Le taux d'actualisation retenu est de 12 %.
- L'indice de profitabilité du secteur, pour ce type d'investissement, est de 1,19.
- Extrait du plan d'amortissement de la machine

Années	Amortissement fiscal	Amortissement économique
2010	361 480	206 560
2011	234 962	206 560
2012	152 725	206 560
2013	141 816	206 560
2014	141 817	206 560

Annexe 16 : Extrait du tableau de calcul de flux nets de trésorerie

Libellés	Début 2010	Fin 2010	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013
CAF		308 200	354 027		
Flux de trésorerie liés à l'investissement					
Flux de trésorerie liés au BFR					
Flux Nets de Trésorerie					

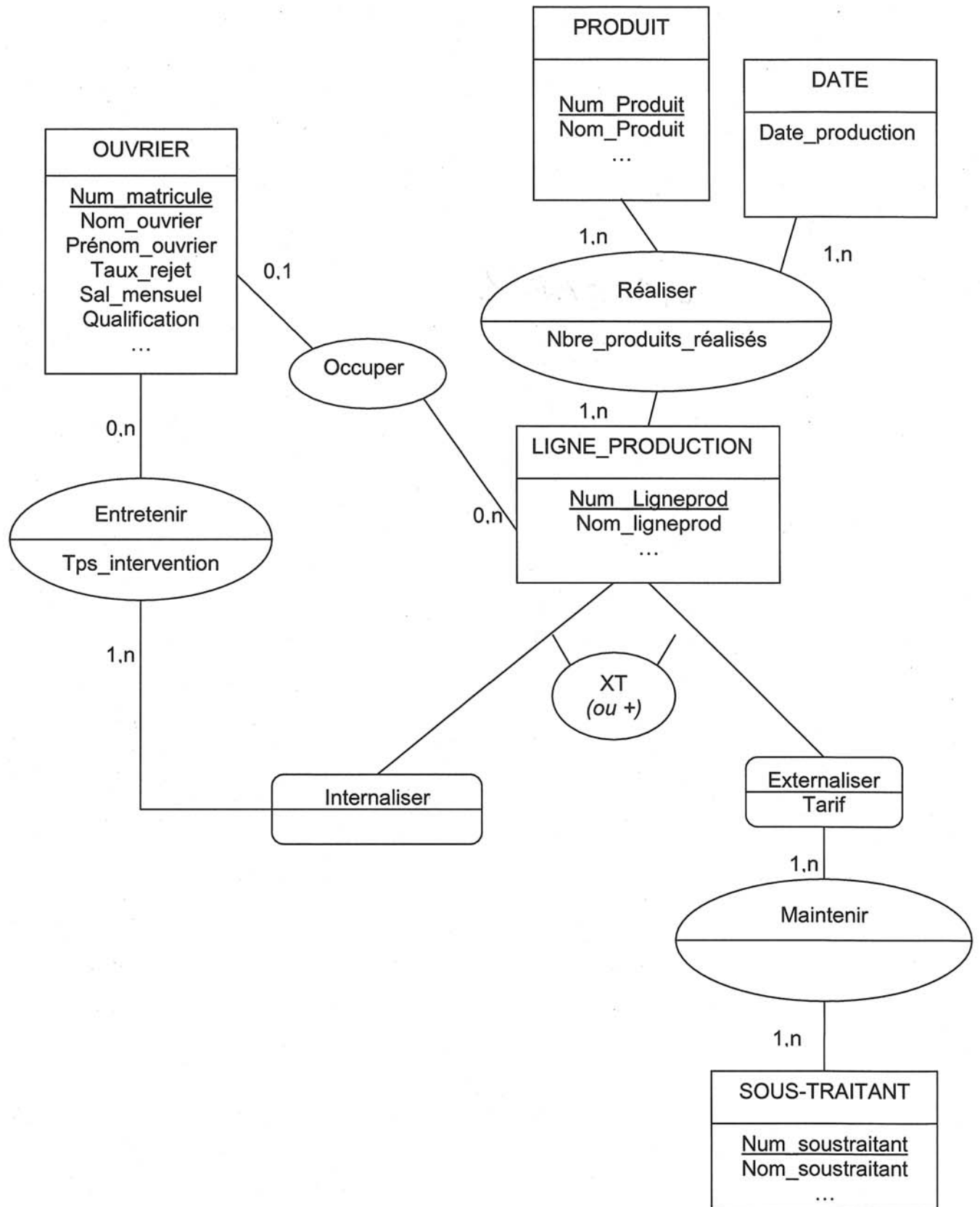
Annexe 17 : Fonctionnement des lignes de production

- La fabrication des cosmétiques est réalisée sur des lignes de production en forme de U. Chaque ligne de production est très flexible : quelques minutes suffisent pour adapter les machines à la production souhaitée.
- Ces lignes sont fortement automatisées ; aussi, un ouvrier spécialisé ne s'occupe que d'une ligne de production (approvisionnement en produits, ...).

- Un ouvrier qualifié assure l'entretien ou la maintenance de plusieurs lignes de production.
- Le service qualité prélève un échantillon pour 1 000 unités produites, ce qui lui permet de déterminer un taux de rejet (nombre de produits rejetés/ nombre de produits fabriqués) par ligne de production et par ouvrier. Ce taux est saisi mensuellement pour chaque ouvrier.

Annexe 18 : Maintenance des lignes de production

- La maintenance des lignes de production est un élément crucial dans la gestion globale de la qualité. L'historique de l'entreprise et la stratégie adoptée par la direction font que la maintenance des lignes de production est scindée en deux groupes : la maintenance de 50% des lignes est externalisée, c'est-à-dire gérée par une société extérieure (un sous-traitant), les autres 50% sont internalisés, c'est-à-dire gérés en interne.



Annexe 20 : Règles de calcul de la prime qualité

- L'indicateur de base de calcul de la prime sera le taux de rejet calculé par le service qualité tous les mois (nombre de produits rejetés / nombre de produits fabriqués).
- La prime sera attribuée mensuellement à un ouvrier si son taux de rejet est inférieur à 5%.
- La prime dépend du salaire brut de l'ouvrier selon le tableau ci-dessous :

Niveau de salaire	Moins de 1.300 €	Entre 1 300 € et 1 800 €	Plus de 1 800 €
Prime qualité attribuée	130 €	150 €	180 €

Annexe 21 : Calcul de la prime qualité (extrait d'un tableur)

L'entreprise a exporté depuis la base de données vers un tableur le tableau suivant :

	A	B	C	D	E	F	G	...
1	Num_matricule	Nom_ouvrier	Prénom_ouvrier	Taux_rejet	Sal_mensuel			
2	22	DUBOIS	Juliette	3.2%	1 300 €			
3	27	RONGIER	Maxime	5.7%	1 300 €			
4	35	ZITOUN	Ali	1.4%	1 900 €			
5	48	MARTIAL	Roger	3.5%	1 400 €			
6	52	PICARD	Corentin	4.8%	1 800 €			
7	53	ZANINI	Tony	7.3%	1 295 €			
8								
9	...							

**SUJETS DES ÉPREUVES D'ADMISSION DU CONCOURS
EXTERNE ET DU CAFEP DU CAPLP COMPTABILITÉ ET
BUREAUTIQUE SESSION 2010**

SESSION 2010

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**Sections : COMMUNICATION ADMINISTRATIVE ET BUREAUTIQUE
COMPTABILITE ET BUREAUTIQUE
VENTE**

COMPOSITION SUR UN SUJET D'ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

SUJET :

Comment peuvent réagir les managers par temps de crise ?

Au cours de son existence, l'entreprise traverse différentes crises qui apparaissent le plus souvent comme étant des menaces mettant en péril sa pérennité mais gérées au mieux, elles peuvent toutefois se présenter comme sources d'opportunité.

Vous envisagerez plus particulièrement les conséquences d'une crise sur le management des ressources humaines.

Annexe 1 : Alternatives économiques n° 276 – Janvier 2009

Annexes 2 : L'Usine Nouvelle – 16 avril 2009 n° 3143

Annexe 1 : Manager par temps de crise

Ancien dirigeant de Rhône Poulenc Agro-chimie, devenu Aventis CropsScience, Alain Godard a connu des périodes troublées à la tête de cette entreprise. Notamment une restructuration lourde en 1993, au moment de la récession qui frappait alors l'économie française. Il revient sur les spécificités du management en temps de crise et les conditions à mettre en œuvre pour pouvoir rebondir après de telles périodes.

...

Pas facile cependant de penser à l'avenir quand on est confronté à des licenciements.

Les décisions de réduction ou de redéploiement d'effectifs sont évidemment toujours mal vécues par les salariés, mais elles sont parfois nécessaires. Elles ne doivent pas cependant être incompatibles avec des actions de mobilisation également indispensables à la compétitivité des entreprises....

... C'est la clé de pouvoir entreprendre avec eux, à certaines conditions, une réécriture du modèle et lui préciser le sens de son action au moment où les contraintes du court terme perturbent – légitimement – les pensées.

Quelles sont les conditions pour engager et réussir une telle approche ?

Un préalable est indispensable : qu'il existe une relation de qualité entre le management et le personnel et en particulier ses représentants une relation basée sur des valeurs d'écoute, de respect mutuel n'excluant pas nécessairement les conflits et la fermeté. Sans un niveau minimum de confiance entre partenaires sociaux, rien n'est évidemment possible, en particulier en situation de crise.

La seconde condition est de s'assurer auprès de l'actionnaire que malgré la crise, il conserve sa confiance aux équipes en place et qu'il continue à soutenir l'entreprise sur le long terme. .. Ce n'est pas forcément facile, mais un manager responsable ne peut pas s'engager avec ses équipes dans un projet de mobilisation, surtout en temps de crise, s'il n'a pas l'assurance de pouvoir le mener à bien sur la durée.

Une fois ce point réglé, il faut établir une communication large et ouverte sur la situation de l'entreprise face à la crise, ses difficultés dans le court terme, mais aussi ses forces et faiblesses à corriger pour profiter d'opportunités à long terme. Cette communication doit déboucher sur une invitation au personnel pour co-élaborer et proposer des idées, des mesures ou des organisations qui auront un but commun : permettre de mieux traverser la crise et surtout de se trouver en situation d'efficacité optimale lorsque les affaires reprendront..

Propos recueillis par Guillaume Duval
Alternatives économiques – n° 276
Janvier 2009

Annexe 2 : Passer la crise sans perdre ses forces vives

L'opportunité du transfert de compétences

Toutefois, certaines sociétés vont plus loin et s'appuient sur le chômage partiel pour anticiper l'avenir. Ainsi, chez Assystem, la période chômée est mise à profit pour accompagner le transfert des compétences vers des activités plus porteuses.

L'ingénieur a lancé un programme de formations qui permet à 350 ingénieurs dédiés à l'automobile d'accomplir des missions dans l'énergie ou le transport. Pour intégrer la filière nucléaire, par exemple, un ingénieur bénéficie d'un module de six à dix semaines et d'un triple parrainage, dont celui d'un ancien de l'automobile, actuellement à l'énergie et au nucléaire, pour assurer la réussite de son intégration.

L'Usine Nouvelle – 16 avril 2009 n° 3143

1 - ÉPREUVE PORTANT SUR LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

Thèmes

- 1 Les enjeux de l'élargissement de l'Union Européenne
- 2 Le développement durable doit-il être désormais une priorité ?
- 3 Fondements et limites du libéralisme économique
- 4 La croissance économique est-elle la condition du bien-être de la population ?
- 5 Le déficit public a-t-il une limite ?
- 6 Les politiques de relance économique sont-elles toujours efficaces ?
- 7 Quel avenir pour le financement des retraites ?
- 8 Face à la crise, faut-il plus ou moins de mondialisation ?
- 9 Le chômage de masse est-il inéluctable ?
- 10 En cette période de sortie de crise, y a-t-il un risque inflationniste ?
- 11 La régulation financière est-elle souhaitable ?
- 12 Avantages et inconvénients de la monnaie unique dans un contexte de crise
- 13 Avantages et limites d'une politique monétaire à faible taux

2 - ENTRETIEN SUR LA GESTION COMPTABLE ET LES OUTILS DE GESTION

Thèmes

- 1 Le contrôle de gestion dans les organisations : utilité et outils
- 2 Les travaux d'inventaire
- 3 Les moyens de financement à court terme
- 4 La répartition des bénéfices des sociétés : enjeux et contraintes
- 5 La dématérialisation des documents comptables, sociaux et fiscaux : contraintes et atouts
- 6 La mesure de la performance économique, sociale et sociétale de l'entreprise.
- 7 La normalisation comptable : objectifs, organismes de normalisation et évolutions
- 8 La gestion des créances clients : enjeux et outils
- 9 L'évaluation des entreprises : méthodes et impacts du contexte économique et financier
- 10 Les méthodes de calcul des coûts : intérêts et limites
- 11 Prévoir et optimiser le besoin lié au cycle d'exploitation
- 12 Le partage de l'information : enjeux et moyens
- 13 Mesure et gestion de l'endettement des entreprises
- 14 L'imposition de la valeur ajoutée : TVA et contribution économique territoriale
- 15 Le tableau de bord dans les entreprises
- 16 La gestion électronique des documents : enjeux et outils
- 17 Aspect comptable, fiscal et social de la création d'entreprise